

Règlement Intérieur pour la pratique du judo / jujitsu / Aikido / Kung fu

Quelques brefs rappels du règlement intérieur favorisant le bien vivre ensemble aux Arts Martiaux Ronchinois. Il est important de respecter certains usages qui relèvent de la courtoisie et du respect des autres, sans oublier le respect des lieux, du matériel, des professeurs et des bénévoles.

Quelques soient votre niveau d'études, votre profession, vos idéologies politiques et religieuse, le dojo est considéré comme un endroit neutre où nous sommes tous égaux.

1/ Arriver à l'heure. « Cela peut arriver d'être en retard dans ce cas, attendre prêt devant le tatami et attendre un signe du professeur pour rejoindre le cours. »

2/ Avoir des chaussons / Claquettes. « Il est interdit de se promener pieds nus dans le dojo. »

3/ Les saluts. « Le salut doit être fait quand vous montez ou descendez du tatami, pendant le salut collectif, quand vous invitez un partenaire, en début de combat / exercices et en fin de combat/exercices. » C'est une marque de respect et une tradition.

4/ Tenue. Le pratiquant ne peut pénétrer sur le tatami qu'en tenue. Le pratiquant doit être en, parfait état de propreté : pieds et mains propres, ongles courts, cheveux longs attachés, Judogis propres.

5/ Comportement. Le respect des personnes et du matériel est exigé de la part de tous les pratiquants. L'attitude de celui-ci pendant l'entraînement reflète son respect envers le professeur. En conséquence, chacun est tenu d'adopter une posture digne pendant les entraînements. Il n'est possible de quitter les tatamis pendant les cours qu'après accord du professeur. Les judokas doivent avoir un comportement conforme à l'esprit sportif et au code moral.

Tout pratiquant s'engage à respecter le règlement intérieur sous peine d'être exclu provisoirement ou définitivement des A.M.R sans remboursement de la cotisation.

Nom/Prénom :

Lu et approuvé le :